



Déclaration relative aux cryptoactifs

Ce formulaire s'adresse à tout contribuable (particulier, particulier en affaires, société ou fiducie) ou à toute société de personnes qui, dans une année d'imposition ou un exercice financier donné,

- **possède, reçoit ou aliène** (vend, cède, échange, donne, etc.) des cryptoactifs;
- **utilise** des cryptoactifs dans le cadre d'une transaction;
- **reçoit** des récompenses provenant d'activités de minage ou de l'immobilisation (*staking*) de cryptoactifs.

Il permet de déclarer les revenus (ou les pertes) provenant de cryptoactifs qui doivent être inscrits dans la déclaration de revenus ou de renseignements du contribuable ou de la société de personnes (ci-après appelés *déclarant*).

Avant de remplir ce formulaire, assurez-vous d'avoir répondu **oui** à la question portant sur les cryptoactifs qui figure

- soit à la ligne 24 de la *Déclaration de revenus des particuliers* (TP-1), dans le cas d'un **particulier** ou d'un **particulier en affaires**;
- soit à la ligne 19b de la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17), dans le cas d'une **société**;
- soit à la ligne 31 de la *Déclaration de revenus des fiducies* (TP-646), dans le cas d'une **fiducie**;
- soit à la ligne 25a de la *Déclaration de renseignements des sociétés de personnes* (TP-600), dans le cas d'une **société de personnes**.

Joignez ce formulaire à la déclaration de revenus ou de renseignements du déclarant.

NOTE

Si, après nous avoir transmis ce formulaire pour **l'année 2024 ou une année suivante**, le déclarant se rend compte qu'il a omis de déclarer des revenus provenant de cryptoactifs pour cette année, il doit remplir un nouvel exemplaire de ce formulaire et cocher la case 01 pour indiquer qu'il s'agit d'un formulaire modifié.

Si le déclarant a omis de déclarer de tels revenus pour **l'année 2023 ou une année précédente**, il **n'a pas** à remplir ce formulaire. Il doit seulement modifier la déclaration de revenus ou de renseignements qu'il nous avait transmise pour cette année.

Avant de remplir ce formulaire, lisez les renseignements aux pages 5 et 6.

Si cette déclaration modifie une déclaration déjà produite, cochez la case ci-après.

01

Types de revenus (ou de pertes)

Les transactions relatives à des cryptoactifs peuvent donner lieu à différents types de revenus (ou de pertes) selon la situation du déclarant. Il peut s'agir d'un gain (ou d'une perte) en capital, d'un revenu (ou d'une perte) d'entreprise ou d'un revenu (ou d'une perte) de bien. Il est important de bien déterminer le type de revenu (ou de perte) afin de remplir la déclaration correctement.

Gain (ou perte) en capital

Si le déclarant aliène des cryptoactifs qui ne sont pas des biens en inventaire détenus dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise, nous considérons généralement que cette aliénation entraîne un gain (ou une perte) en capital.

Revenu (ou perte) d'entreprise

Si le déclarant reçoit, aliène ou utilise fréquemment des cryptoactifs ou est engagé dans un projet comportant un risque ou dans une affaire à caractère commercial, il pourrait être considéré comme exploitant une entreprise. Dans ce cas, nous considérons généralement que les transactions qu'il effectue entraînent un revenu (ou une perte) d'entreprise.

Revenu (ou perte) de bien

Si le déclarant utilise des cryptoactifs comme placements, nous considérons généralement que ces placements génèrent un revenu (ou une perte) de bien.

Pour vous aider à déterminer le type de revenu (ou de perte) provenant de cryptoactifs selon la situation du déclarant et pour savoir quelles parties du formulaire vous devez remplir, voyez le tableau de la partie « Comment devez-vous remplir ce formulaire? » à la page 5.

Vous voulez en savoir plus?

Pour obtenir plus de renseignements sur les incidences fiscales liées à l'utilisation de cryptoactifs, sur l'application de la TPS/TVH et de la TVQ ainsi que sur la tenue de registres et de pièces justificatives, ou pour savoir comment déclarer correctement les revenus (ou les pertes) d'entreprise ou de bien ou les gains (ou les pertes) en capital provenant de cryptoactifs, consultez notre site Internet à revenuquebec.ca.



1683 ZZ 49545651

Formulaire prescrit

1 Renseignements sur le déclarant

Cochez la case appropriée et remplissez les lignes qui concernent le déclarant.

Type de déclarant

02 particulier ou particulier en affaires 03 société 04 fiducie 05 société de personnes

Numéro d'assurance sociale (NAS) Numéro d'identification Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

06 07 08

Numéro d'entreprise fédéral (NE) Numéro de compte de la fiducie

09 R C 10 - - 11 12

Nom de famille Prénom

13 Nom de la société, de la fiducie ou de la société de personnes, selon le cas

Adresse du déclarant

Appartement Numéro Rue, case postale

14 15 16 17 18 19 Province Code postal

Ville, village ou municipalité Ind. rég. Téléphone Poste

2 Période visée

Année d'imposition visée (particulier ou fiducie) Exercice financier visé (particulier en affaires, société ou société de personnes)

21 Du 22 au 23 20 A A A A M M J J A A A A M M J J

3 Renseignements sur la possession de cryptoactifs

Le déclarant possédait-il des cryptoactifs à la fin de la période visée? 31 Oui 32 Non

4 Revenus (ou pertes) provenant de cryptoactifs

Pour savoir laquelle ou lesquelles des parties 4.1 à 4.3 vous devez remplir, voyez le tableau de la partie « Comment devez-vous remplir ce formulaire? » à la page 5.

Dans ces parties, vous devez inscrire le **total** des revenus réalisés (ou des pertes subies) pour **chaque type de cryptoactif** (voyez les types de cryptoactifs à la page 6). Vous **ne devez pas** inscrire le détail de toutes les transactions liées aux cryptoactifs d'un même type, même si ceux-ci sont différents. Par exemple, si le déclarant a utilisé deux cryptomonnaies différentes (comme le Bitcoin et l'Ethereum) pour effectuer des transactions, vous devez inscrire le **total** des revenus provenant de ces deux cryptomonnaies, et non un total pour chacune d'elles.

Si l'espace est insuffisant, remplissez la partie 4 sur un exemplaire distinct de ce formulaire et inscrivez sur un seul exemplaire le total des montants des lignes 49, 111, 112 et 135 de tous les exemplaires remplis pour la période visée par la déclaration.

IMPORTANT

Tout déclarant devrait tenir un registre des transactions effectuées permettant d'établir tout montant déclaré pour chaque type de cryptoactif et conserver les pièces à l'appui des renseignements qu'il contient afin de pouvoir nous les fournir sur demande. Ces documents doivent permettre de démontrer l'exactitude des montants déclarés. Généralement, les registres et les pièces justificatives doivent être conservés **pendant six ans** après la dernière année à laquelle ils se rapportent.

Pour savoir ce que doit inclure un registre, voyez la partie « Que doit inclure un registre? » à la page 6.



1684 ZZ 49545652

4.1 Gains (ou pertes) en capital provenant de cryptoactifs

Remplissez cette partie si le déclarant a réalisé des gains (ou subi des pertes) en capital provenant de cryptoactifs.

A	B	C	D	E
Type de cryptoactif	Total des produits de l'aliénation ¹	Total des prix de base rajustés ²	Total des dépenses engagées pour l'aliénation ³	Gain (ou perte) en capital (col. B - col. C - col. D)
40 1		-	-	►
2		-	-	►
3		-	-	►
4		-	-	►
Additionnez tous les montants de la colonne E et reportez le résultat dans le ou les documents appropriés (voyez le tableau ci-dessous).				
Gains (ou pertes) en capital				49 =

Où devez-vous reporter le montant de la ligne 49?

Type de déclarant	Documents
Particulier ou particulier en affaires	Ligne 21 de l'annexe G de la <i>Déclaration de revenus des particuliers</i> (TP-1)
Société	Annexe CO-17S.232, « <i>État de l'aliénation d'immobilisations</i> », et ligne 40 du formulaire <i>Revenu net fiscal</i> (CO-17.A.1)
Fiducie	Ligne 217 de l'annexe A de la <i>Déclaration de revenus des fiducies</i> (TP-646) ou ligne 19 du formulaire <i>Vente présumée applicable à certaines fiducies</i> (TP-653)
Société de personnes	Ligne 62 de la <i>Déclaration de renseignements des sociétés de personnes</i> (TP-600)

4.2 Revenus (ou pertes) d'entreprise provenant de cryptoactifs

Remplissez cette partie si le déclarant a exploité une entreprise et gagné des revenus (ou subi des pertes) d'entreprise provenant de cryptoactifs.

Dans le cas d'un particulier en affaires ou d'une fiducie, joignez à sa déclaration de revenus le formulaire *Revenus et dépenses d'entreprise ou de profession* (TP-80) ou les états financiers. Si le déclarant a exploité plusieurs entreprises, joignez le formulaire TP-80 ou fournissez des états financiers pour chacune d'elles.

A		B		C	
Type de cryptoactif		Revenus bruts d'entreprise		Revenus nets (ou pertes nettes) d'entreprise	
50	1				
	2				
	3				
	4				
Additionnez tous les montants de la colonne B.		Revenus bruts d'entreprise		111	=
Additionnez tous les montants de la colonne C.		Revenus nets (ou pertes nettes) d'entreprise		112	=

Reportez les montants des lignes 111 et 112 dans le document approprié (voyez le tableau ci-dessous).

Qù devez-vous reporter les montants des lignes 111 et 112?

Type de déclarant	Document
Particulier	Aucun montant à reporter
Particulier en affaires	Lignes 16.1 et 26.1 de l'annexe L de la <i>Déclaration de revenus des particuliers</i> (TP-1)
Société	Aucun montant à reporter (vous devez cependant inclure le montant de la ligne 111 dans les revenus bruts de la société et le montant de la ligne 112 dans ses revenus nets [ou ses pertes nettes])
Fiducie	Lignes 55a et 55 du formulaire <i>Déclaration de revenus des fiducies</i> (TP-646)
Société de personnes	Lignes 34.1 et 44.1 de la <i>Déclaration de renseignements des sociétés de personnes</i> (TP-600)

1. Il s'agit, selon le cas, soit du produit réel de l'aliénation, soit du produit réputé de l'aliénation (qui correspond généralement à la juste valeur marchande du cryptoactif au moment d'une aliénation réputée ou d'un transfert). Pour obtenir plus de renseignements sur le calcul des gains (ou des pertes) en capital, consultez le guide *Gains et pertes en capital* (IN-120).
2. Généralement, le prix de base rajusté correspond au prix d'acquisition d'un cryptoactif plus les frais engagés pour son acquisition.
3. Il s'agit des frais engagés pour aliéner un cryptoactif.



1685 ZZ 49545653

4.3 Revenus (ou pertes) de bien provenant de cryptoactifs

Remplissez cette partie si le déclarant a reçu des revenus (ou subi des pertes) de bien provenant de cryptoactifs.

A		B	
Type de cryptoactif		Revenus (ou pertes) de bien	
60	1		
	2		+
	3		+
	4		+
Additionnez tous les montants de la colonne B et reportez le résultat dans le document approprié (voyez le tableau ci-dessous).		Revenus (ou pertes) de bien	135 =

Où devez-vous reporter le montant de la ligne 135?

Type de déclarant	Document
Particulier ou particulier en affaires	Ligne 130 de la <i>Déclaration de revenus des particuliers</i> (TP-1)
Société	Aucun montant à reporter (vous devez cependant inclure le montant de la ligne 135 dans les revenus nets [ou les pertes nettes] de la société)
Fiducie	Ligne 61 de la <i>Déclaration de revenus des fiducies</i> (TP-646) [inscrivez aussi le code 07 à la ligne 61a]
Société de personnes	Ligne 52 de la <i>Déclaration de renseignements des sociétés de personnes</i> (TP-600)

5 Signature

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Nom

Signature

Date

Ind. rég.

Téléphone



1686 ZZ 49545654

Renseignements

Comment devez-vous remplir ce formulaire?

Pour savoir quelles parties du formulaire vous devez remplir, vous devez d'abord établir la situation du déclarant, puis déterminer le type de revenu réalisé (ou le type de perte subie) par celui-ci.

	Situation du déclarant	Type de revenu (ou de perte)	Quelles parties du formulaire devez-vous remplir?
1	<p>Le déclarant n'a ni aliéné de cryptoactifs, ni utilisé de cryptoactifs dans le cadre d'une transaction.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le déclarant <ul style="list-style-type: none"> possédait des cryptoactifs au début de la période visée; n'a ni reçu, ni aliéné, ni utilisé de cryptoactifs (que ce soit dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise ou non) au cours de cette période. OU Le déclarant <ul style="list-style-type: none"> possédait des cryptoactifs au début de la période visée; a reçu des cryptoactifs⁴ (que ce soit dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise ou non) au cours de cette période; n'a ni aliéné ni utilisé de cryptoactifs au cours de cette période. OU Le déclarant <ul style="list-style-type: none"> ne possédait pas de cryptoactifs au début de la période visée; a reçu des cryptoactifs⁴ (que ce soit dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise ou non) au cours de cette période, mais ne les a ni aliénés ni utilisés au cours de cette période. 	Aucun revenu à déclarer dans ce formulaire	1, 2, 3 et 5
2	<p>Le déclarant a aliéné des cryptoactifs ou en a utilisés dans le cadre d'une transaction.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le déclarant <ul style="list-style-type: none"> possédait des cryptoactifs au début de la période visée et les a aliénés ou utilisés au cours de cette période; n'a pas reçu de cryptoactifs (que ce soit dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise ou non) au cours de cette période. OU Le déclarant <ul style="list-style-type: none"> possédait des cryptoactifs au début de la période visée; a reçu des cryptoactifs (que ce soit dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise ou non) au cours de cette période; a aliéné ou utilisé des cryptoactifs au cours de cette période. OU Le déclarant <ul style="list-style-type: none"> ne possédait pas de cryptoactifs au début de la période visée; a reçu des cryptoactifs (que ce soit dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise ou non) au cours de cette période et les a aliénés ou utilisés au cours de cette période. 	<p>Le déclarant a réalisé un gain (ou subi une perte) en capital provenant de cryptoactifs.</p>	1, 2, 3, 4.1 et 5
		<p>Le déclarant a gagné des revenus (ou subi des pertes) d'entreprise provenant de cryptoactifs.</p>	1, 2, 3, 4.2 et 5
		<p>Le déclarant a reçu des revenus (ou subi des pertes) de bien provenant de cryptoactifs.</p>	1, 2, 3, 4.3 et 5
3	Le déclarant a reçu des récompenses provenant d'activités de minage ou de l'immobilisation (<i>staking</i>) de cryptoactifs au cours de la période visée.	Mêmes types de revenus (ou de pertes) et mêmes parties à remplir que ceux liés à la deuxième situation	

4. Si le déclarant a reçu des cryptoactifs à titre de récompenses relativement à des activités de minage ou à l'immobilisation (*staking*) de cryptoactifs, voyez plutôt la troisième situation dans le tableau.



GUID ZZ 71857368

Types de cryptoactifs

Le terme *cryptoactif* désigne un bien qui est la représentation numérique d'une valeur et qui existe seulement à une adresse numérique d'un registre distribué. Il existe plusieurs types de cryptoactifs. Consultez le tableau ci-dessous pour en voir des exemples.

Type de cryptoactif	Description
Cryptomonnaie	<p>Cryptoactif utilisé comme moyen d'échange ou pour acquérir des biens ou des services, dont l'intégrité est assurée au moyen de la cryptographie. La cryptomonnaie n'est pas contrôlée par des entités centralisées, comme les banques centrales, contrairement aux monnaies fiduciaires.</p> <p>Exemples : Bitcoin (BTC), Ethereum (ETH), Ripple (XRP) et Binance Coin (BNB).</p> <p>NOTE</p> <p>Certaines cryptomonnaies peuvent être converties en devise monétaire. L'émission de la cryptomonnaie et les transactions en cryptomonnaie reposent sur la technologie des chaînes de blocs.</p>
Jeton de titres	<p>Cryptoactif qui peut tirer sa valeur d'une action ou d'une obligation traditionnelle sous-jacente ou d'une autre occasion d'investissement basée sur la chaîne de blocs. Il peut être échangé contre un autre cryptoactif ou une monnaie fiduciaire pour financer un projet.</p> <p>Exemples : part d'une entreprise, droit à un actif immobilier et part d'un fonds d'investissement.</p>
Jeton non fongible	<p>Cryptoactif unique stocké sur une chaîne de blocs, qui atteste la propriété d'un actif numérique ou physique.</p> <p>Exemples : œuvre d'art numérique, billet d'événement, bien virtuel dans un jeu et objet de collection numérique.</p>
Jeton utilitaire	<p>Cryptoactif qui remplit une fonction précise, par exemple en donnant accès à un produit ou à un service sur la plateforme où il a été créé.</p> <p>Exemples : Golem (GNT), Basic Attention Token (BAT), Filecoin (FIL) et Chainlink (LINK).</p> <p>NOTE</p> <p>Les jetons utilitaires ne sont pas conçus pour servir de moyen d'échange, même s'ils peuvent avoir une valeur pécuniaire. Par exemple, un jeton utilitaire peut permettre aux utilisateurs d'accéder à une plateforme de stockage décentralisée.</p>
Cryptomonnaie de confidentialité	<p>Cryptomonnaie reposant sur des techniques avancées de cryptographie qui garantissent l'anonymat des utilisateurs et la confidentialité de leurs données.</p> <p>Exemples : Monero (XMR), Zcash (ZEC) et Dash (DASH).</p>
Cryptomonnaie stable (<i>stablecoin</i>)	Cryptoactif dont la valeur est stabilisée en fonction d'un actif de référence (généralement une monnaie fiduciaire, comme le dollar américain).

Que doit inclure un registre?

Un registre doit inclure

- le nombre d'unités et le type de cryptoactif relatifs à chaque transaction;
- la date et l'heure de chaque transaction;
- la valeur des cryptoactifs (en dollars canadiens) au moment de chaque transaction;
- une description de la nature de chaque transaction et des renseignements sur l'identité de l'autre personne ou entité qui a pris part à la transaction (même s'il s'agit seulement de son adresse de cryptoactif);
- les adresses associées à chaque portefeuille numérique utilisé;
- le solde initial du portefeuille (et son coût) et le solde final du portefeuille pour chaque cryptoactif, pour chaque année d'imposition ou chaque exercice financier, selon le cas.

Pénalités

Dans certains cas, des pénalités peuvent s'appliquer relativement à la production du formulaire TP-21.4.39. Par exemple,

- l'omission de produire le formulaire peut entraîner une pénalité de 25 \$ par jour, jusqu'à concurrence de 2 500 \$;
- l'omission de fournir un ou plusieurs renseignements peut entraîner une pénalité de 100 \$ par renseignement manquant;
- la transmission d'un ou plusieurs renseignements erronés peut entraîner une pénalité de 100 \$ par renseignement erroné.



GUID ZZ 71857368